

# Un enrôlement pour le service de Hollande au temps de Leurs Excellences de Berne

Autor(en): **Henrioud, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212776>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» Toute la factice agitation qui la marque ne vient peut-être que de l'instinctif besoin qu'on a d'échapper à ces réflexions qui finiraient par devenir poignantes. Ce n'est pas trop payer l'oubli que donne ce grand mouvement des obligations que l'on s'impose, des dépenses auxquelles on s'astreint, des fatigants déplacements que l'on s'impose, des corvées dont, le matin la liste paraît un peu effrayante. Si ridiculement cher qu'il soit, le sac de bonbons du confiseur en vogue est encore bon marché si le soin de l'acheter et de le faire porter donne assez de préoccupations pour ne pas penser réellement, et peut-être est-ce une bonne fortune que la vanité, sous toutes ses formes, puisse être à ce point en jeu, ce jour-là ! Voilà, sans doute, la sérieuse raison pour laquelle le Jour de l'An, croyant comme il l'est encore aujourd'hui, a résisté à tous les bouleversements, à toutes les révolutions. Sa futilité est libératrice, sa petite fièvre sauve des angoisses de la vérité.

» En 1791, un certain Nogaret, membre de la Société des amis de la Constitution, puis de celle des Jacobins, proposa, en une curieuse brochure, la suppression des visites du Jour de l'An. Le style en était étrange d'ailleurs. Le civisme de Nogaret s'était offusqué de voir que rien n'était changé en France, au moins sous ce rapport, et il faisait part de son indignation à ses concitoyens, sous une forme virulente.

» Ce novateur, plus révolutionnaire, puisqu'il louchait aux coutumes, que les révolutionnaires politiques, se sentait un grand courroux autant contre ceux qui se prêtaient à ces « salamales » du Nouvel-An que contre ceux qui les acceptaient. Et il se haussait jusqu'au lyrisme :

« L'usage, tel qu'il est établi, ne peut cadrer avec la liberté. Ce sont des marques de déférence qui tiennent de la bassesse et de l'oubli de soi-même... »

» Nogaret se piquait de montrer que l'homme vraiment libre devait laisser au passé toutes ces vaines formalités et qu'il était indigne de lui de s'y plier, que l'heure était venue pour lui de s'émanciper en tout et qu'il n'y avait point de petit côté pour lequel il ne dut attester qu'il avait secoué tous les esclavages.

» C'était assez bizarre de ton : on pouvait trouver là, pourtant, une certaine force de conviction.

» Mais la conclusion était admirable — et inattendue. Après avoir si furieusement tonné contre les visites du Jour de l'An, après avoir trouvé de si bonnes raisons pour établir qu'elles étaient un héritage « abominable » du despotisme d'autrefois, Nogaret demandait... qu'elles fussent remises au 14 juillet. « Je ne regarderais même pas, disait-il, comme indigne du Corps législatif de décréter qu'elles auront lieu... »

» N'était-ce pas là une de ces surprises qui montrent ce que vaut la logique humaine ? Tout l'effort de ce réformateur se portait sur un changement de date et les arguments qu'il avait fait valoir avec tant de feu contre le 1<sup>er</sup> janvier tombaient dès qu'il s'agissait du 14 juillet ! Encore au lieu du simple usage, voulait-il un « décret », — rien que cela ! »

**Inferno**, roman de la guerre mondiale, par Edward Stilgebauer. Édition française chez Bassin-Clottu, éditeur, Neuchâtel, et Georges Crés et Cie., Paris.

L'auteur d'*Inferno*, le romancier, Edward Stilgebauer jouit depuis longtemps d'une grande célébrité en Allemagne et à l'étranger, grâce à une série d'œuvres fortes et originales.

Son dernier ouvrage *Inferno* a été confisqué dans les empires centraux. L'Allemagne a renié une fois de plus l'un de ses meilleurs écrivains, parce qu'il a osé dire la vérité. Cette œuvre a été traduite en anglais et en hollandais, et le succès de ces éditions est significatif. Bien que l'édition française ne paraisse qu'aujourd'hui, « *Inferno* » n'est pas inconnu en France.

Stilgebauer, qui séjourne en Suisse depuis le commencement de la guerre, a pu juger impartialement tous les événements. Son opinion est faite. Pour lui, la Prusse porte la première le poids écrasant de la responsabilité de la catastrophe actuelle.

« *Inferno* » est le cri d'une conscience qui ne peut plus se taire.

Dès les premières pages du roman, un drame poignant est posé, un drame qui va se développant et s'amplifiant, au point de se confondre finalement avec la catastrophe qui bouleverse l'Europe. L'auteur évoque avec une grande puissance lyrique toutes les souffrances de la Belgique piétinée, glorieuse.

Les chapitres consacrés à Louvain, à la chute d'Anvers, aux combats sur l'Yser, au martyre d'Ypre et enfin à l'invasion de la mer, la grande vengeance ; laissent une profonde impression.

*Inferno* est un livre à lire.



**Par express.** — Alo, dis-voï, Frédéri, que fait-y ton fils, à la ville ?

— Il est dans un atelier où y fabrique des masses d'obus pour l'Allemagne.

— Y fabrique des obus pour les Allemands... ton fils ?..

— Mais oui... Eh bien, quoi ?

— Pour les Al... le... mands ? ?

— Oué, pour les Al... le... mands !... Mais y les leur z'envoie par les canons des Français !

#### Un enrôlement pour le service de Hollande au temps de Leurs Excellences de Berne.

Un Vaudois dont les ancêtres ont servi sous les drapeaux étrangers, M. Edg. Chapuis (de Chexbres, Rivaz et St-Saphorin), professeur de langues à Berne, a bien voulu nous communiquer le compte que nous reproduisons ci-après. Ce curieux document jette quelque lumière sur les us et coutumes militaires de notre pays peu d'années après la mort de Davel.

Il nous montre les recruteurs fonctionnant dans la contrée de Vevey et poussant une pointe jusqu'à Bex et à Rolle.

De nombreux repas copieusement arrosés facilitent les opérations qui durent une quinzaine de jours (du 30 décembre 1729 au 13 janvier 1730).

La dépense totale se monte à 252 livres 1 sol (environ 378 francs).

Il ne manque rien aux menus servis par l'hôte de la Croix-Blanche, de Vevey, aux sergents recruteurs, aux engagés — dont le nombre augmente de jour en jour — aux tambours et aux joueurs de violon. On déjeûne avec des pots de vin, du fromage et du vacherin, voire avec de la longe de veau et de l'épaule de mouton ; au souper, figurent de l'oie rôtie et du poisson.

Les prix sont du reste modiques. M. de Loës et un « allemand de Zurich » déjeûnent ensemble pour 60 centimes ; quatre tambours et joueurs de violon dînent pour 3 francs, et 20 hommes souperont pour 13 fr. 50. Le souper de l'enseigne Demellet revient toutefois à 4 fr. 50 ; le vin coûte 30 centimes le pot et cette mesure suffit à peine à un tambour.

Vingt-deux hommes sont engagés. Le départ a lieu le 13 janvier 1730. Une dernière collation est offerte à la petite troupe, aux parents, aux amis, à la population.

On consomme à cette occasion 240 pots de vin et 1 pot d'eau-de-vie.

Adieu, les braves et au revoir !

Il ne reste plus que la note à payer, y compris le lit, le banc et les verres cassés.

MARC HEXRIOD.

\*\*\*

Doit Monsieur Demellet de la Tour de peilx, Enseigne à la Compagnie de Mons<sup>r</sup> Rolaz Deft Vincent au Régiment Suisse<sup>1</sup> de Constant<sup>2</sup> a Monnet hôte à la Croix blanche a Vevey pour dépence que sa Recreuc<sup>3</sup> a fait chez luy.

1729 Xbre 30<sup>e</sup>. M. Deloës venant de Berne un Dejeuné avec un allemand de Zurich batz 4 : 8 sols<sup>4</sup>

d<sup>t</sup> a Mr Jaquemin avant que d'aller par la ville pour engager deux pots de vin et deux autres pots par la Ville batz 8 : 16 sols. Le Soupé accordé avec Mr Jaquemin a batz 34 : 3 livres 4 8 sols. Une main de papier à écrire batz 1 : 2 sols. Lorsqu'ils ont engagé Pierre François Chaudet de Chardonne vin 4 pots : 16 sols. Le soupé de Chaudet et Neiroud d<sup>t</sup> Chardonne batz 8 : 16 sols.

d<sup>t</sup> 3<sup>e</sup> le Dejeuné avant que d'aller par la Ville, Vin trois pots : 12 sols. Pain, fromage et vacherin batz 7 1/2 : 15 sols. A leur retour et par la Ville avant diner cinq pots de vin batz 10 : 1 livre. Avant que d'aller a Blonay vin cinq pots batz 10 : 1 livre. Au Diné batz 29 : 2 livres 18 sols. Pendant le jour trois pots de vin : 12 sols. Au Soupé quatre pots : 16 sols. Viande, Salade, Poisson, Oye rotie et pain : 2 livres 18 sols. Au Tambour a part un pot de vin, viande et pain pour batz 5 : 10 sols. A Mr Jaquemin un pot de vin batz 2 : 4 sols.

1730. Janvr 1<sup>er</sup> pendant le jour : 1 livre 10 sols.

d<sup>t</sup> 2<sup>e</sup> A Dejeuné une longe de veau, une Espaulé de Mouton, et pain : 2 livres 4 sols. Le Diné a quatre hommes avec Mess<sup>rs</sup> Demellet et Jaquemain : 4 livres. Le Soupé un bouilli, une longe de veau, une Espaulé et pain : 4 livres. Plus au soir, soupe, salade, Longe de veau, Ragout et pain : 4 livres 2 sols.

d<sup>t</sup> 3<sup>e</sup> au Dejeuné pain et viande : 1 livre 13 sols. Le Diné de Mess<sup>rs</sup> Demellet Jaquemin et autres batz 60 : 6 livres. Le Diné aux Soldats, Soupes, pain et viande 34 batz : 3 livres 8 sols. Le Soupé de Mess<sup>rs</sup> Demellet et Jaquemain batz 60 : 6 livres. Le Soupé aux Soldats pain et viande batz 41 : 4 livres 2 sols.

d<sup>t</sup> 4<sup>e</sup> a leur départ pour Bex a Bolomay et autres batz 15 : 1 livre 10 sols. Pendant le jour cinq pots de vin : 1 livre. Le Soupé de Mons<sup>r</sup> Jaquemain et d'autres batz 15 : 1 livre 10 sols. La portion du soupé de Chaudet batz 4 : 8 sols.

d<sup>t</sup> 8<sup>e</sup> A Mons<sup>r</sup> Jaquemin vin douze pots : 2 livres 8 sols. Un plat de Collation batz 7 1/2 : 15 sols. Le Soupé a trois personnes batz 30 : 3 livres.

d<sup>t</sup> 9<sup>e</sup> Le Diné a Mons<sup>r</sup> Jaquemain batz 7 1/2 : 15 sols. Le Diné et le Soupé a Chaudet et Beranger a 8 batz chacun : 1 livre 12 sols. Pendant le jour huit pots de vin batz 16 : 1 livre 12 sols.

d<sup>t</sup> 10<sup>e</sup> Le diné de six personnes Mr Jaquemain, trois de Rolle et autres : 4 livres 10 sols. Le Diné au soldat qui a été engagé a Vevey : 6 sols. du 10<sup>e</sup> Janvr<sup>e</sup> a Diné, Pain, bouilli et Ragout de Veau et Rotis : 3 livres 6 sols. Vin avant que d'aller par la ville pots 14 : 2 livres 16 sols. Plus a un qui est venu de Rolle quatre pots batz 8 : 16 sols. Ceux qui sont venus de Blonay au nombre de cinq dépencé 2 livres. Mess<sup>rs</sup> Demellet, Jaquemin, Deloës et d'autres dépence : 5 livres.

Le d<sup>t</sup> et 11<sup>e</sup> suivant pour les Repas de Chaudet et Beranger a batz 4 par Repas : 3 livres 4 sols. Le Soupé aux Tambours et joueurs de violon a batz 6 chacun ; 2 livres 8 sols. Pour Thé et Eau de Vie batz 10 : 1 livre. d<sup>t</sup> 11<sup>e</sup> Le Dejeuné a dix hommes, Tambours et joueurs de violon : 2 livres. Un Banc cassé batz 15 : 1 livre 10 sols. Le Diné a quatre Sergents a batz 10 chacun : 4 livres. Le Diné a douze hommes y compris Tambours et Joueurs : 5 livres 8 sols. Pour un Lit qu'ils ont Cassé batz 40 : 4 livres. Le Soupé de cinq Personnes M<sup>rs</sup> les Sergens a batz 19 chacun : 5 livres. Le Soupé aux Tambours et joueurs de violon a batz 4 chacun : 2 livres 8 sols. Le Soupé de vingt hommes et autres de

<sup>1</sup> Au service de Hollande.

<sup>2</sup> Samuel Constant, baron de Rebecque, seigneur de Villars-Mendraz et d'Hermensches (1676-1756).

<sup>3</sup> 1 sol (monnaie de compte) = env. 7 1/2 centimes.

<sup>4</sup> 1 livre (monnaie de compte) a 20 sols = env. 1 fr. 50.

leur Parents : 9 livres. Livré à Mons<sup>1</sup> Demellet pour conduire sa Reereuë 10 Escublanc : 30 livres. Depeuce d'un Zurichois qui étoit venu avec M<sup>r</sup> Deloës en attendant la Réponce du Capitaine batz 15 : 4 livre 10 sols. Le Soupé de ceux de Blonay venant joindre la Reereuë : 3 livres 10 sols. Verres cassez 153 à creutzer 2 p<sup>er</sup> : 7 livres 13 sols.

dt 12<sup>e</sup> le Dejeuné aux Sergens : 1 livre 10 sols. Le Dejeuné à vingt hommes engagez : 2 livres 8 sols. Le Diné à quatre Sergens à 3 livres. Le Diné à quatre Tambours et joueurs de violon : 2 livres. Le Diné à vingt hommes engagez : 9 livres. Le Soupé aux Sergents, Tambours et Joueurs : 6 livres. Le Soupé de vingt et un homme engagez : 8 livres 8 sols.

dt 13<sup>e</sup> le Dejeuné de huit Sergens et Tambours : 4 livres. Le Dejeuné de vingt et deux hommes engagez : 8 livres 16 sols. Vin beu 236 pots comme ils sont marquez sur la taille dont le Sergent en gardoit le double à batz 2 le pot : 47 livres 4 sols. Eau de vie à leur départ au matin un pot : 46 sols. Vin porté par la Ville pour les accompagner six pots : 4 livre 4 sols.

Total : 264 livres 44 sols.

N. B. M<sup>r</sup> Jaquemin à Livré un Louis d'or Vieux : 12 livres 10 sols. Reste 252 livres 4 sols.

<sup>1</sup> l'écu blanc = env. 4 fr. 50.

**L'exemple.** — Une maman et son fils se promènent place Chauderon.

— Oh ! maman, fait le garçonnet, regarde donc cette automobile, elle est aussi grosse qu'une maison.

— N'exagère donc pas toujours comme cela, mon enfant ; je te l'ai déjà défendu plus de cent mille fois !

#### Ao paradis.

Dou lulus que dévezàvont dè la moo et dè cein qu'on dévint on iadzo qu'on a àobliâ dè soelliâ, se desont que cliâo qu'aviont la concheince tranquilla n'avions rein à risqué et que tot aôdrai bin por leu, mâ que cliâo que n'étons pas brâvo, poli, bracciaillons et lâ croufés dzeins, lâi porrai bin avâi onna soupliaie.

— Por mè, lâo fâ on espèce dè sôulon, qu'avâi mè fifâ dè quartettès que n'avâi dû, n'é ni tiâ, ni robâ et ni met lo fu, et mè peïnso bin d'allâ ein paradis.

— Ah ! ma fâi, se te lâi vas, lâi repoud ion dâi dou compagnon, on lâi vâo itrè on boccon serrâ !

**Les étrennes de Madame.** — Entre deux messieurs, le 31 décembre :

— Je viens d'acheter les étrennes de ma femme ; en avez-vous déjà fait autant ?

— Oh ! moi, je suis pour les étrennes utiles. Je donnerai à ma femme une jolie machine pour me faire des cigarettes.

La livraison de *Janvier* 1917 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Maurice Millioud. Perspectives. — Carl Spitteler. *Imago*. Roman, traduit par M<sup>me</sup> Gabrielle Godet. (Seconde partie). — Un banquier de Londres. La récupération financière. — Ernest Seillière. M<sup>me</sup> Lucie Félix-Faure Goyau. — Dr Ad. Combe. Comment se nourrir en temps de guerre. (Quatrième et dernière partie). — Ford Madox Hueffer. Une partie de cricket. — Henry de Varigny. L'art de restaurer les visages. — François Gos. Les évadés de l'île d'Urk. — L'Hersch. La théorie de la population de Th.-R. Malthus. (Seconde et dernière partie). — Chroniques italienne. (Francesco Chiesa) ; russe. (Ossip-Lourié) ; allemande. (A. Guiland) ; suisse romande ; (Maurice Millioud). scientifique. (H. de Varigny). politique. La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

**Un pacifiste.** — Riri s'amuse avec quelques petits amis qu'il a invités.

— Papa, demande-t-il, tu permets qu'on joue à la guerre, dis ?

Le père, absorbé dans la lecture de son journal et impatient :

— Oui, mais fichez-moi la paix !

#### FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

### LES CHALETS DE LA ROSELINAZ <sup>1</sup>

2

Aujourd'hui, sur la Roselinaz se trouvent quatre chalets, habités chaque été pendant quelques semaines. Il y a trente ans, au moment où commence notre récit, il n'y avait que deux chalets, l'un à peu près au milieu du plateau ; l'autre, à trois cents pas plus loin, sur la gauche et à une petite distance de la forêt. Leurs habitants y demeuraient hiver comme été, malgré le froid intense qui règne sur ces hauteurs pendant sept mois de l'année.

Rien d'enchanteur comme la Roselinaz en été ! Les troupeaux y paissent jusqu'au commencement d'août, que, l'herbe venant à manquer, ils s'en vont jusqu'en septembre, aux plus hauts chalets. Le mugissement des vaches, le tintement des clochettes, le joyeux *jodle* des pâtres, animent la nature et se mêlent au chant des oiseaux de la forêt.

Mais en hiver, une épaisse couche de neige couvre les pentes et le plateau. Un vent glacial descend des hauteurs et chasse au loin la neige, en l'amoucelant parfois, en tas énormes. Toute vie a disparu. Ou plutôt elle s'est réfugiée à l'intérieur des chalets. Là, qu'il fait bon se réunir dans la chambre basse, groupés autour du poêle, dont la chaleur bienfaisante vous pénètre. Comme on s'y trouve bien, quand au dehors règne la tempête, que le vent se précipitant, furieux, du haut des cimes, fait gémir les grands sapins et fait entendre ses sifflements sinistres tout autour de l'habitation !

Après une nuit d'hiver qu'avait troublée la tourmente, et quand il eut ouvert les volets des petites fenêtres du chalet, presque caclées sous la neige, Pierre Chezaou s'avança sur le seuil de la porte, tenant à la main une corne de vache dont il s'était fait une espèce de cor. Deux fois il le fit retentir et des sons puissants s'élevèrent au loin sur l'étendue neigeuse où, un instant auparavant, régnait le silence le plus absolu. Deux minutes s'écoulèrent, puis, dans la direction de l'autre chalet, se fit également entendre le son du cor.

Appelant ses valets, Pierre se mit aussitôt à l'ouvrage. Armés de pelles, ils commencèrent par enlever une partie de la neige entassée autour de la maison ; les fenêtres furent dégagées et le chemin frayé jusqu'à l'étable et à la fontaine. Puis ils avancèrent dans la direction du chalet voisin, direction indiquée par une haie de buisson épineux, dont les branches les plus hautes s'élevaient au-dessus de la neige.

Les pelles pénétraient sans trop de peine dans l'épaisse couche de neige, mais à la longue le travail n'en devenait pas moins pénible et exigeait des bras vigoureux. Bientôt les travailleurs disparurent dans la profonde tranchée, et les deux servantes, qui, de la maison, les suivirent du regard, ne virent plus que voler en l'air les pelletées de neige.

De temps en temps, une joyeuse jodlée ébranlait l'air, exactement comme si l'on eût été au mois de juillet, quand le soleil darde ses rayons de feu sur l'alpe, et que les vaches, couchées à l'ombre d'un sapin, passent leurs loisirs à ruminer, tout en promenant dans tous les sens leurs regards curieux. Parfois, nos hommes essouffés, suspendaient leur travail et, appuyés sur le manche de leur pelle, causaient de choses et d'autres, surtout de la dernière neige, tombée en masse si considérable, que chacun assurait n'en avoir jamais vu autant. Enfin, après deux heures d'efforts, Pierre et les siens atteignirent un gros mélèze dont les branches, quoique dépouillées de leurs aiguilles, étaient chargées de neige et pliaient sous le poids. Ils étaient à peu près aux deux tiers de la distance entre les deux chalets.

S'arrêtant et faisant silence, les travailleurs écoutèrent :

— Ils sont tout près de nous, dit Pierre ; il paraît que Marie a vaillamment manié sa pelle. Bonjour, fillette, cria-t-il.

— Bonjour, cousin, lui répondit, à quelques pas, une voix claire qui semblait sortir de dessous terre. Quelques minutes encore et la neige qui les séparait les uns des autres avait disparu.

<sup>1</sup> Cette jolie nouvelle, qui a pour théâtre l'un des sites les plus agréables de nos Alpes vaudoises, a été publiée en 1874, par la *Feuille d'Actis de Lausanne*. Son directeur a bien voulu nous accorder l'autorisation de la reproduire. Elle n'est pas signée.

— Bonjour, voisin Jean-Toine (abréviation d'Antoine), dit Pierre en tendant la main à celui qui s'avançait du côté opposé ; aujourd'hui, vous avez solidement travaillé ; vous avez fait presque les tiers du chemin.

— Oui, la petite a bravement fait son devoir, dit Antoine en s'essuyant le front.

— Mais, où est-elle donc, ajouta Pierre en regardant d'un air étonné tout autour de lui.

— La voici ! et au même instant une boule de neige bien dirigée, vient frapper le bonnet fourré du montagnard, et l'envoie dans la neige, tandis que, s'élançant d'une cavité pratiquée dans la neige molle qui bordait le chemin, une svelte jeune fille paraît devant le vieillard.

Celui-ci replace gravement son bonnet sur sa tête ; il l'enfonce de manière à se bien garantir les oreilles, puis se prend à considérer d'un air de douce bonhomie celle qui venait de l'attaquer si brusquement et dont les malicieux regards semblaient attendre une riposte.

— Non, dit le vieux en souriant ; faisons la paix.

— Hoho ! plutôt une boule de neige encore !

— Attends, petite sorcière, et, jetant sa pelle, Pierre fit un pas pour saisir la jeune fille, mais malgré le peu de place que lui offrait la tranchée, elle tourne autour de son père, telle qu'un écureuil autour d'un arbre, jusqu'à ce que Pierre, épuisé, s'arrête, renonçant à la poursuite.

— Va seulement, lui dit-il ; tu ne perdras rien pour attendre.

Alors Marie s'approcha du vieillard, le regarda de son air le plus fripon, puis ajouta en lui souriant affectueusement :

— Non, non, je n'ai pas été sage ; toi, qui as tant travaillé pour ouvrir un chemin à ta petite Marie !

Et elle lui tendit la joue.

Cette façon de s'aborder, après quinze jours passés sans se voir, avait mis de bonne humeur toute la société et particulièrement Pierre.

— Sais-tu, Jean-Toine ? dit-il en posant amicalement la main sur l'épaule de son voisin, venez finir la journée chez nous. Même si tu laisses la porte ouverte, il n'y a pas à craindre aujourd'hui qu'un voleur vienne dévaliser ta maison. Et, d'un autre côté, avec une pareille masse de neige, tu ne peux songer à aller au chamois.

— Accepté, acheva Jean-Toine ; seulement il me faut aller donner à manger à mes chèvres.

Une demi-heure plus tard, Jean-Toine et sa fille prenaient le sentier creusé dans la neige et arrivaient chez leur voisin.

Ce fut encore une de ces tranquilles et heureuses journées des habitants des deux chalets de la Roselinaz aimaient à s'en accorder quand, pendant des semaines, la neige les tenait captifs dans la montagne et séparés du reste du monde.

Marie et les servantes filaient, les valets, après avoir soigné le bétail, se rapprochèrent des deux vieillards, près du gros poêle, et prêtèrent une oreille avide aux émouvants récits de chasse que Toine leur faisait des heures entières dans son langage expressif et coloré.

Lorsque, enfin, à la nuit tombante, il fallut se retirer, chacun prit son congé des autres avec regret, il est vrai, mais avec l'espérance du revoir. Pour tous la journée avait été si courte, si bien remplie. (A suivre.)

**La Patrie suisse.** — L'avant dernier numéro de 1916 de la *Patrie suisse*, retardé par la grève des des typographes, vient de paraître. Il débute par de belles photographies concernant le peintre Bernard et sa dernière œuvre, le « Labour dans le Jorat ». Il contient de nombreux clichés très réussis relatifs aux manœuvres de montagnes et aux actualités.

Le dernier numéro arriéré ne tardera pas à paraître et l'équilibre, momentanément rompu, sera retrouvé.

**Grand Théâtre.** — Spectacles du samedi 13 au dimanche 21 janvier.

Samedi 13, à 8 1/2 h., soirée italienne. Le célèbre tragédien Tempesti, dans la *Beffa*.

Dimanche, 14 à 2 1/2 h. (matinée) et à 8 h. (soirée) Sherlock-Holmes.

Lundi 15, Soirée des étudiants internés, à 8 1/2 h.

Mardi 16, Tournée Barel, à 8 1/2 h. avec Tarride dans *Un Père prodigue*.

Jeu 18, première à Lausanne, à 8 1/2 h., *Poliche*.

Vendredi 19, à 8 1/2 h., *Le Cid*.

Samedi 20, (en soirée) et dimanche (en matinée et soirée) *Poliche*.

Julien MONNET, éditeur responsable  
Lausanne. — Imprimerie AMI FATTO & Cie.  
Albert DUPUIS, successeur.